

INSTITUT DU TRAVAIL D'AFRIQUE CENTRALE
DERICTION EXECUTIVE
DEPARTEMENT DE l'ITAC/Gender
BP. 2901 KIN/R.D.CONGO
TEL. : 00243 8217766118/897158610
E-Mail : itac.orgsr@gmail.com

**LE VII^{ME} CONGRES DES FEMMES TRAVAILLEUSES,
FONCTIONNAIRES ET PAYSANNES DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO, SALLE DES CONFERENCES JEAN
PAUL II, BOMA, KONGO CENTRAL DU 29 au 31 MARS 2021**



ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE

En vertu des dispositions des piliers N° 1, 5 et 8 des objectifs de développement durable (ODD) portant sur la lutte contre la pauvreté, l'Autonomisation de la femme et le travail décent, le Département de l'Egalité du Genre au Travail de l'ITAC et le Conseil National des Femmes Travailleuses, Fonctionnaires et Paysannes du Congo organise du 29 au 31 mars 2021 , sous le haut patronage de Son Excellence , Monsieur le Gouverneur du Kongo Central et le soutien technique du Conseil Régional Interprofessionnelle des femmes de l'Afrique Centrale et du Conseil Panafricain des Femmes Travailleuses , le VIIème Congrès National des Femmes Travailleuses, Fonctionnaires et Paysannes de la RDC qui regroupera plus de 500 femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes de 26 provinces de la RDC et aura comme thème principal : **LES FEMMES TRAVAILLEUSES DE LA RDC A L'HORIZON 2030.**

Le VII^{ème} Congrès des femmes , Fonctionnaires et paysannes de la RDC aura l'avantage de mettre en place , un plan des luttes féministes et de la conquête des tous les droits des femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes pour la réalisation effective des tous les objectifs de l'Egalité du Genre et des sexes des Nations Unies d'ici l'an 2030 en suivant l'exemple de plusieurs pays de par le monde qui ont reçu de mettre en place, le même cahier des charges sous forme d'un plan National.

Il est très important pour nous de vous informer que le VIIème Congrès coïncide heureusement avec les changements radicaux qui s'opèrent actuellement en ce qui concerne la politique nationale de l'égalité entre l'homme et la femme au travail et dans la société Congolaise imprimée par le Chef de l'Etat, le Président de la République Démocratique du Congo et qui reste l'une de ses visions politiques majeures et celle des Entreprises et Etablissements publics des toutes natures , des Administrations Centrales , provinciales et locales de la RDC qui méritent d'être encourager .

C'est dans cet optique que nous proposons aux Organisations de la lutte pour les droits des femmes au travail (Unités Genres, Points focaux Genres, Associations des femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes et des ONG de défense des droits des femmes au travail) de chaque province de participer au VII^{ème} Congrès avec leur propre plan de la conquête des droits des femmes et de l'égalité du Genre et des sexes au travail d'ici l'an 2030 qu'elle aura l'occasion de le présente et de défendre au Congrès.

Ce Congrès permettra aux femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes de la RDC de parler des tous les problèmes auxquels, elles sont confrontées et de proposer des solutions idoines pour les femmes et avec les femmes pour un Congo prospère ou la femme a sa place comme Agent de développement durable mais aussi dans une société Démocratique et solidaire.

2. OFFRE DE CONGRES FEMINISTE



L'ITAC organise des formations continues pendant la carrière des Agents et Cadres dans tous les domaines et tous les secteurs industriels dans le cadre de renforcement des capacités des cadres pour l'émergence de la RDC

Dans le cadre de la nouvelle vision de la lutte féministe au service des femmes et du développement durable, toutes les

Organisations de la lutte pour les droits des femmes au travail doivent travailler avec un seul et unique objectif : conquérir tous les droits des femmes au travail y compris dans le secteur informel mais également de contribuer d'une manière décisive et durable de son Entreprise, Etablissements et secteur public pour un Congo émergeant d'ici l'an 2030.

La décennie 2021-2031 reste pour les femmes Congolaises, la décennie de la conquête des tous les droits, de la lutte contre la pauvreté, de développement individuel de chaque femme Congolaise et collective en faveur de la population Congolaise par le travail bien fait.

Nous espérons que le VII^{ème} Congrès sera une victoire indéniable des femmes Congolaises dans leur lutte quotidienne pour l'égalité, le progrès, la prospérité et le développement.

3. QUI ORGANISE LE VII^{ème} CONGRES

Le VII^{ème} Congrès sera organisé par le Département de l'ITAC/Gender de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale, assisté de ses partenaires nationaux et internationaux.

Pour votre Gouverne, l'ITAC est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), spécialisée dans le secteur des Relations Professionnelles et du travail, Conseiller aux Relations Professionnelles et du Travail du Gouvernement Congolais, avec statuts consultatifs généraux à l'OIF, ECOSOC (Nations Unies), CEEAC, OIT, SADC, CEPGL et leader de la lutte Féministe en Afrique Centrale. Les 278 Organisations de 11 pays de l'Afrique Centrale qui organisent 1.138.571 membres sont membres affiliés à l'ITAC.



Contact

Institut du Travail de l'Afrique Centrale (ITAC)
 Département de l'ITAC/Gender
 Division de l'Education Syndicale
 Galerie du Grand Marché, local 23/A, B.P.2901
 KINSHASA-GOMBE, RDC
 Tél : 00243 897158610 - 821776118-0903635328
 WhatsApp : 00243895700569
 E-mail : itac.orgsr@gmail.com

4. PERSONNES RESSOURCES.

Le VII ème Congrès National des femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes est un Congrès des femmes pour les femmes et avec des femmes, il regroupe :

- ✓ Ministres Provinciaux de la femme, famille et Enfant ;
- ✓ Les membres du Cabinet de Ministre et du Secrétariat général de Ministère National de la Femme , famille et enfant
- ✓ Les Chefs des Divisions provinciaux de la femme, famille et Enfant
- ✓ Les membres des Unités Genres des Entreprises et Etablissements des toutes natures ;
- ✓ Les membres des Points focaux Genres de secteur public et Administration publique ;
- ✓ Les Associations des femmes travailleuses, fonctionnaires et paysannes ;
- ✓ Les ONG de défense des droits des femmes des toutes catégories ;
- ✓ Les femmes travailleuses des toutes catégories ;

- ✓ Les travailleuses du secteur informel

5. THEMATIQUES

Le Département de l'Egalité du Genre au travail de l'ITAC a retenu le Thème principal ci-dessous : **«les femmes Congolaises d'ici l'an 2030».**

Il aura au total dix sous thématiques qui seront dispensées pendant 3jours, par des Experts.

Il aura six commissions à savoir :

- ✓ Commission des droits des femmes ;
- ✓ Commission de la lutte contre toute forme de violence et de discrimination fondée sur le Genre ;
- ✓ Commission de l'Emploi et de travail décent ;
- ✓ Commission de travail des Enfants ;
- ✓ Commission de l'Autonomisation ;
- ✓ Commission des femmes travailleuses du secteur informel ;
- ✓ Commission des femmes paysannes,
- ✓ Commissions des femmes fonctionnaires ;
- ✓ Commission des femmes travailleuses ;
- ✓ Commission de la femme Congolaise dans la société ;
- ✓ Commission valeurs traditionnelles et la femme.

6. METHODES

Nous appliquerons la méthode interactive avec grande participation du groupe avec des cas pratiques : évaluation formelle et informelle pendant la formation de haut niveau.

7. FRAIS DE PARTICIPATION.

Les frais pédagogiques sont fixés à 200 Dollars Us par participant et couvriront les dépenses obligatoires ci-dessous :

- ✓ Location de la salle ;
- ✓ Restauration ;
- ✓ Support Pédagogique ;
- ✓ Prises en charge des experts (Transports, Frais de séjour et bonus) ;
- ✓ Médias ;
- ✓ Sécurité.

N.B. L'ITAC/Gender et ses partenaires ne prennent pas en charge les frais pédagogiques, de voyage, de séjour et d'autres vrais connexes des participantes qui sont en charge de leur Employeur.

8. RESULTANTS ATTENDUS.

Mettre en place un programme national de l'égalité du genre et des sexes au travail mais également la réalisation effective des objectifs de développement durable dans les milieux du travail des tous les secteurs industriels en faveur de la femme qui sera soumis au Gouvernement et aux partenaires de Développement pour exercice 2021-2031. Le VII^{ème} Congrès sera organisé en 2024 à Kisangani et en 2027 à Bukavu.

9. LIEU

Le VII^{ème} Congrès sera organisé à la salle des Conférences de la Diocèse de Boma, salle Pape Jean Paul II, du 29 au 31 mars 2021, chaque jour de 08h30 à 16h30 avec le repos diner de 13h30 à 14h30. Mmes Béatrice KALUME, Sylvie NZAU DIMBI et Maguy ETEMBELE respectivement Chef du Département ITAC/Gender a.i et Présidente du Comité d'Organisation, le Chef de Service des Projets de ITAC/Gender s et militante de la lutte pour les droits des femmes OCC/Boma sont les membres du Comité d'organisation du VII Congrès que vous pouvez contacter au Tél : 0821776118-0901615128.

10. HORAIRE DE TRAVAIL DU 29 au 31 mars 2021

- ✓ 08H30 : mise en place terminée ;
- ✓ 09H00 : 1^{er} cours ;
- ✓ 10H30 : 2^{ème} cours ;
- ✓ 12H00 : 3^{ème} cours ;
- ✓ 13H30 : débat général sur les thématiques du jour ;
- ✓ 15H30 : pause repas ;
- ✓ 17H30 : fin de la journée.

11. INSCRIPTIONS.

Nous proposons à chaque délégation des Entreprise, Etablissement des toutes natures, Public ou Prive et Administration Publique de nous transmettre dès la réception de la présente et au plus tard le 10 février 2021, les noms de leurs participants, pour nous permettre d'organiser ce congrès dans des très bonnes conditions possibles.

Chaque délégation des femmes, nous transmettra la liste de leurs délégués à E-mail : itac.orgsr@gmail.com ou Wahtsapp : 0895700569, dès la réception de la présente.

12. PEREQUIS

Le Département de l'ITAC/Gender ne trouve pas de l'inconvénient de recevoir tous les membres des Bureaux des Unités Genres, Points Focaux Genres, Comités ou Associations des femmes travailleuses, Fonctionnaires et Paysannes de 26 provinces de la RDC. Toutes les Entreprises et Etablissements publics et privés, Administrations Centrales, provinciales et locales qui souhaitent participer au VII Congrès sont les biens venues s'ils remplissent toutes les conditions de participation reprises ci-dessous.

Il sera de même pour les Dirigeantes des ONG de défense des droits des femmes de 26 provinces de la RDC.

13. CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Pour y participer, au VII Congrès, il faut remplir les conditions suivantes :

- ✓ Payer vos frais pédagogiques de 200 Dollars Us, avant le 15 mars 2021 ;
- ✓ Respecter le ROI des sessions de formation de l'ITAC ;
- ✓ Accepter de suivre avec assiduité tous les exposés ;
- ✓ Respecter les horaires du Congrès ;
- ✓ Respecter le protocole COVID-19 de l'ITAC (port des masques obligatoires pendant les cours, lavez les mains avant d'avoir l'accès à la salle , respecter la distanciation sociale et avoir la solution hydro alcoolique de poche que vous devez recourir à tout instant) ;
- ✓ Nous n'acceptons pas la participation à crédit ou avec des frais pédagogiques réduits.

14. HEBERGEMENT A BOMA

Tous les participants arrivent à Boma le 27 mars 2021. Nous avons réservé pour tous les participants au Centre Catholique Jean XXIII de Boma (A la procure) jusqu'au 27 mars 2021 mais également au Centre Catholique de l'Hygiène en face de Bureau de la DGRAD. Passe cette date, votre réservation sera attribuée aux autres leaders féministes.

15. SPONSORS

Le VIIème Congrès est ouvert à tous les sponsors comme la Fondation Olive LEMBE KABILA, Fondation Denis NIAKERE, toutes les Entreprises Publiques de la RDC et des Entreprises des Communications et des brassicoles

16. TOURISME

LA Capital de Congo Belge du 01 mai 1826 jusqu'au 31 octobre 1929, la ville de Boma se trouve à l'ouest de la RDC, dans la rive droite du Fleuve Congo en face de l'Angola, (rive gauche). La ville de Boma est le début de la région divagante du fleuve Congo où le lit du fleuve se déplace presque chaque jour d'un point à une autre et qui donne les sueurs à la CVM. Deux ruisseaux traversent la ville de Boma à savoir : KABONDO et KALAMU.

LA VILLE de Boma, C'est aussi son port et le siège social de la Congolaise des Voies Maritime, elle se à 19 mètres d'altitudes par rapport à la mer, 117 kilomètres, de Moanda, 125 kilomètres de Matadi et 140 kilomètres.



A Boma, l'ancien quartier Colonial est quand même garde, mais en très mauvais état. On trouve beaucoup de lieu de distraction à Boma et des très bons restaurants.

On trouve à Boma deux saisons à savoir : la saison sèche (du 15 juin au 15 novembre de chaque année) et la saison de pluie (de 15 octobre au 15 juin). La Ville de Boma est un oasis de la paix et de la tranquillité mais au cours de cinq dernières années, des inciviques en provenance de Kinshasa essaient de perturber le calme légendaire de la ville, mais les Autorités y veuillent nuit et jour.

Le marché aux poissons de FRICHEUR ou vous pouvez acheter des poissons frais ou manger le LIBOKE pimenté et arrosé avec des ingrédients locaux, accompagné d'une bière locale froide, rendra votre séjour très agréable.

La première Eglise de la RDC (1812), la toute première voiture (1824) qui est entrée en RDC et le Baobabs de Stanley ou l'explorateur Anglais a passé sa toute première nuit dans les terres Africaines de la RDC vous donnera l'envie d'y rester.

Il est prévu la visite touristique de la ville de Boma le vendredi 04 décembre 2020, le port de Boma, pour enfin chuter dans la ferme Présidentielle de Mateba. Chaque participant participera avec 10 Dollars Us pour prendre en location de Bus de 25 personnes de 09h00 à 16h00 et Cocktail.

Chers/eres Camarades, profitent de ce congrès de haut niveau pour découvrir le Congo Profond, votre beau pays.

17. EVOLUTION EPIDÉOMIOLOGIQUE DE LA COVID-19 A BOMA

La situation épidémiologique de la COVID-19 à Boma est de la manière suivante :

- ✓ Nombre des cas : 9 personnes ;
- ✓ Nombre des guéris : 6 guéris ;
- ✓ Nombre des décès : 1 cas.

18. APPEL A PARTICIPATION.

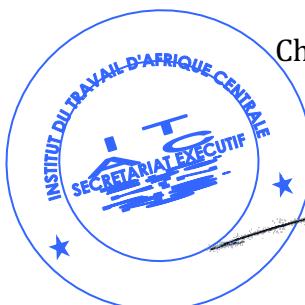
Nous invitons les membres des Bureaux des organisations représentants des femmes au travail (ORFT) de 26 provinces de la RDC de s'inscrire immédiatement après avoir entre en possession de ce document d'information et de le remettre gratuitement aux femmes travailleuses, fonctionnaire et paysanne de votre ville, province et localité.

Nous vous prions de le distribuer sur Facebook ou Wahtsapp, tout en interdisant strictement d'apporter des modifications de quelque manière que ça soit.

Fait à Kinshasa le 15 Décembre 2020

Chef du Département de l'IFAC/Gender

Madame Béatrice KALUME



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Béatrice Kalume", is written over a blue ink signature of the same name. The blue signature is more fluid and cursive.